



Résolution

Lancement d'une initiative populaire

Pour une société fribourgeoise à 2'000 Watts en 2050 !

Le Conseil d'Etat a présenté en septembre dernier ses objectifs pour la planification énergétique du canton de Fribourg (Rapport n.160 du Conseil d'Etat au Grand Conseil relatif à la planification énergétique du canton de Fribourg, nouvelle stratégie énergétique). Il planche à ce jour sur la révision de la loi sur l'énergie afin de soumettre au Grand Conseil un projet pour cette année encore. Si tout le monde est unanime sur le but à atteindre par cette planification, c'est-à-dire la société à 2'000 Watts nécessaire pour stopper le réchauffement climatique, de grandes divergences existent encore quant au délai et aux moyens à mettre en œuvre pour y arriver.

Lors de la présentation de septembre, le Conseil d'Etat a fait part du scénario qu'il envisage mettre en place dans la nouvelle loi sur l'énergie. Or celui-ci prévoit d'atteindre la société à 2'000 Watts après 2100. Cela n'est absolument pas responsable vis-à-vis des générations futures à l'heure où une majorité d'experts du climat affirment la nécessité d'y arriver en 2050 déjà.

Le Parti socialiste fribourgeois demande au Conseil d'Etat d'inscrire dans les buts de sa nouvelle loi cantonale sur l'énergie que celle-ci vise à atteindre la société à 2'000 Watts en 2050. Sachant qu'aujourd'hui la moyenne suisse se situe à plus de 5'000 Watts, les mesures à mettre en place seront importantes.

Le programme d'encouragement actuel devra être adapté au nouvel objectif, en parallèle du programme fédéral. Afin d'y arriver, un fond cantonal sera créé pour compléter les montants du budget annuel. Il sera alimenté par un prélèvement sur la fortune du canton et par l'attribution d'une part du bénéfice annuel du Groupe E.

Ces encouragements iront pour l'assainissement thermique des bâtiments, pour les énergies renouvelables et pour une mobilité plus respectueuse de l'environnement. L'expérience à ce jour montre qu'un franc dépensé par un canton dans ce domaine génère 60 francs d'investissements (rapport Weinmann-Energie SA pour le canton de Vaud, février 2010). C'est donc également toute une économie locale qui en sera bénéficiaire.

La société fribourgeoise à 2'000 Watts en 2050 est la seule alternative responsable pour les générations futures !

Le PSF estime que c'est au peuple lui-même de se prononcer sur cette proposition. Aussi décide-t-il de lancer une initiative populaire. Le présent Congrès ordinaire donne mandat au comité directeur du PSF de rédiger cette initiative et d'organiser dans les meilleurs délais la récolte des 6'000 signatures nécessaires à son aboutissement.

Résolution adoptée par le Congrès ordinaire du PSF, le jeudi 4 mars 2010 à Billens

Deutscher Text auf Rückseite